



Le Président

COMMUNIQUE

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) prend note du communiqué des Forces Armées Togolaises (FAT) publié le 14 juillet 2022 relativement au drame de Margba, dans la préfecture de Tône.

Tout en regrettant cet incident malheureux, la CNDH se félicite de la célérité avec laquelle l'enquête a été conduite. Elle salue la transparence et le sens de responsabilité des FAT.

Dans un contexte particulièrement difficile de guerre asymétrique contre un ennemi invisible, la Commission accueille favorablement l'engagement des FAT à mettre tout en œuvre pour prévenir la survenance de ce genre de drame et leur détermination à servir et à protéger les populations togolaises et le territoire national.

La CNDH réitère son appel à plus de vigilance et au respect scrupuleux de l'état d'urgence sécuritaire décrété dans la région des Savanes et invite les populations à coopérer avec les forces de l'ordre et de sécurité dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Fait à Lomé, le 15 juillet 2022



[Signature]
Maovi SRONVIE